



CR REUNION DE QUARTIER BAJOLET ALOUETTERIE DU 24 SEPTEMBRE 2016

1 – Présentation du PLU

Mme la Maire et Mme Langlet-Odiene présentent les propositions relatives au PLU. Celles-ci seront présentées dans les semaines qui viennent au groupe de travail en tenant compte des remarques des habitants. L'objectif est d'harmoniser tous les Hameaux en zones UAB et UBB. Tous les hameaux auront le même règlement.

L'emprise au sol remplace le COS ; les zones constructibles incluront les habitations, les piscines, les terrasses et les annexes :

- en UAB : 40% d'emprise maximum dans les constructions hors stationnement + 1 minimum d'espaces verts sera imposé (le calcul n'est pas encore finalisé à ce jour)
- en UBB : 30% d'emprise maximum dans les constructions hors stationnement + 60% d'espaces verts sera imposé.

L'article 12 du PLU sera modifié : une échelle supplémentaire va être rajoutée à savoir que 3 places de parking seront obligatoires pour un logement de plus de 170 m².

Si agrandissement d'une maison, des places de stationnement supplémentaires seront à prévoir en complément.

Dans le nouveau PLU, est-il possible de prévoir un emplacement réservé sur le terrain de Mme Naurin ?

2 – Problématiques

- Problèmes avec Internet. Y-a-t-il une relation de cause à effet suite aux armoires situées à Bois d'Ardeau et au Golf ?
- Barrières en bois pour protection départementale. Qu'en est-il ?
- Avons-nous un plan triennal pour la voirie ?
- Arrêt de bus route de Machery à déplacer d'une dizaine de mètres.
- Près du panneau publicitaire, présence d'un poteau rouillé menaçant de tomber.
- ECT peut-il prévoir un passage vers le fossé pour l'eau qui s'écoulerait au lieu de stagner sous le pont ?
- Nids de poule : vers ECT, ainsi que sur la route de Machery vers Bois d'Ardeau. Boudin en bitume à raboter sur cette rue.
- Miroirs à installer sorties route de Bajolet et Machery.
- Branche gênante sous le pont de l'autoroute.
- Elagage de certaines rues du quartier à prévoir.
- Nettoyage terrain route de Machery, ainsi que la pointe du chemin n°27 dit de la ferme de Bajolet.
- Chemin n° 13 : broyage par un agriculteur.
- Des tuiles de l'abri-bus à Bajolet menacent de tomber. Une tonte au niveau de l'abri-bus est à prévoir avant la rentrée scolaire.
- Pourquoi pas de cars reliant St Rémy et Dourdan ?
- Demande de sondage sur Bajolet pour connaître qui serait intéressé pour prendre un car ou une navette vers la gare autoroutière et sur quels créneaux horaires ?

- Stationnements gênants sur le hameau, véhicules en stationnement au croisement Baleine Brûle Doux.
- Barrières forestières vers les étangs et rue de l'étang.
- Demande de participation du SICTOM lors de la prochaine réunion de quartier.
- Bacs à fleurs : traiter le hameau comme le centre Bourg.
- Taxe foncière : le hameau bénéficie d'un coefficient de situation minoré (d'après les impôts...) : quel est le montant de cette minoration si elle existe.
- Le budget officiel de la commune est consultable en mairie et il n'y a pas de comptabilité par hameau sur Forges.

N'hésitez pas à joindre vos référents de quartier à l'adresse suivante :

referents.habitants.ba@forges-les-bains.fr